



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermeture du réseau « cuivre » sur tout le territoire d'ici 2030

Question écrite n° 2665

Texte de la question

M. Olivier Marleix appelle l'attention de Mme la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation sur la nécessité de garantir l'égalité des usagers devant le service public en matière de téléphonie. Le chantier de fermeture du réseau « cuivre » a déjà commencé en France et doit se poursuivre jusqu'en 2030. Face à ces fermetures et à un manque général d'informations, beaucoup des compatriotes vont se retrouver devant le fait accompli et *in fine* privés de leur téléphone fixe. Il est important de rappeler qu'en 2023, il restait environ un peu plus de 9 millions d'abonnés ADSL en France. En plus d'une fracture numérique présente au sein du pays, vient se doubler une fracture territoriale. En effet, parmi ces millions de Français toujours abonnés à l'ADSL et ne disposant pas de connexion à internet en très haut débit, se trouve une part importante de concitoyens ruraux, creusant ainsi toujours plus la machine à produire des inégalités entre les villes et les campagnes. Compte tenu de ces éléments, il souhaite savoir si une information plus précoce et complète est envisagée pour les usagers qui ne pourront plus bénéficier du réseau « cuivre ».

Données clés

Auteur : [M. Olivier Marleix](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2665

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Partenariat territoires et décentralisation

Ministère attributaire : [Aménagement du territoire et décentralisation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2024](#), page 6390